

Membres en exercice : 29

Membres présents : 27

Membres votants : 29

Le 26 septembre 2023 à vingt heures, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire, en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur GURVAN KERLOC'H, maire.

Envoi de la convocation le : 20 septembre 2023. Publication de la convocation le : 21 septembre 2023

Etaient présents :

M. GURVAN KERLOC'H, M. Georges CASTEL, Mme Joëlle MOALIC-VERECCHIA, M. Éric BOSSER, Mme Véronique MADEC, M. Michel COLLOREC, Mme Armelle BRARD, M. Michel VAN PRAET, Mme Simone JOURAND, M. Michel ANSQUER, M. Thierry MARTIN, Mme Marie-France CAUSEUR, Mme Monique KERAVEC, M. Didier LOAS, M. Éric KERDRANVAT, Mme Martine LOURGOUILLOUX, Mme Sandrine URVOIS, M. Tony VORMS, M. Jean-François MARZIN, M. Didier GUILLON, Mme Corinne BRIANT, M. Philippe LAPORTE, Mme Agnès CALLOU, M. Jean-Jacques COLIN, M. Daniel QUEMENER, Mme Michèle LACOUR, Mme Denise TAVERNIER

Etaient absents :

Mme Martine SCUILLER a donné procuration à Mme Corinne BRIANT

M. Pierre-Marie BOSSER a donné procuration à M. Eric BOSSER

Quorum : atteint

Secrétaire de séance : M. Didier LOAS

Date de transmission au contrôle de légalité :

Date de publication : 03 OCT. 2023

Délibération n° 2023- 103 : Numérotation Rue Henri Roé

Rapporteur : Véronique MADEC

Suite à une division parcellaire et sur demande d'un particulier, il est proposé d'attribuer la numérotation 2 Rue Henri Roé à la parcelle ZI254.

Entendu l'exposé de M. Le Maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de :

- Approuver la numérotation tel que proposée ci-dessus ;
- Procéder à l'adressage, afin de faciliter l'accès des services de secours et la distribution du courrier.
- Autoriser M. Le Maire à procéder à toute démarche nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

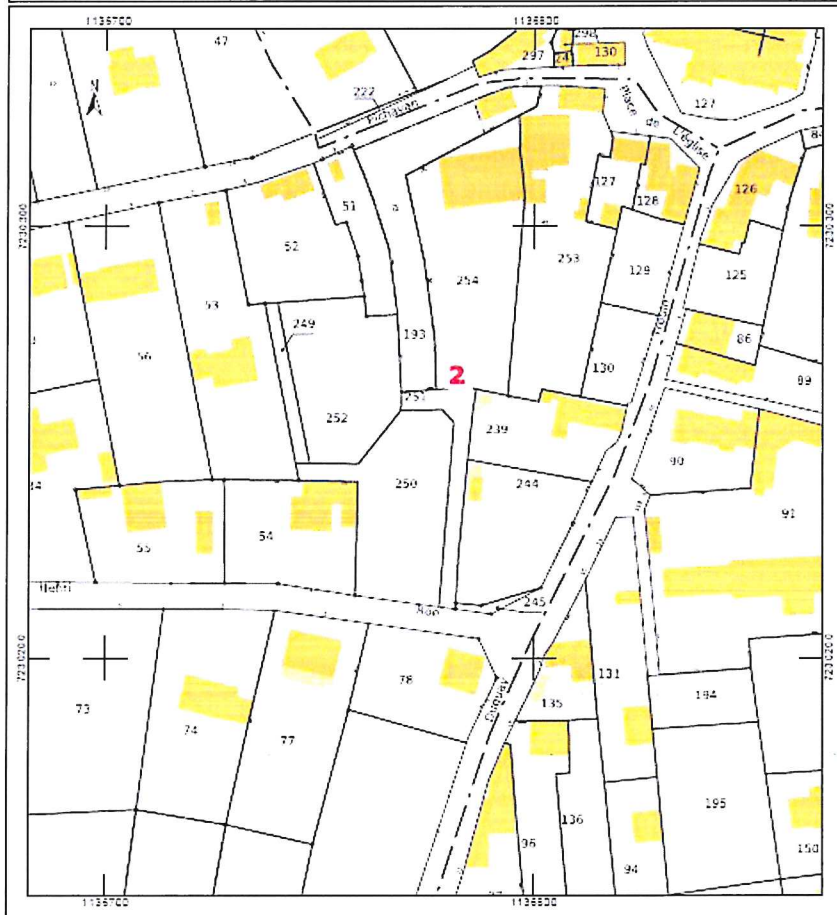
Envoyé en préfecture le 29/09/2023

Reçu en préfecture le 29/09/2023

Publié le

ID : 029-200054724-20230926-DE2023_103-DE

Departement : FINISTERE	DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES ----- EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL -----	Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des modes foncier suivant : SDIF Antenne de Quimper Pôle Topograph que et Gestion Cadastra e 3 boulevard du Finistere 29107 29107 QUIMPER CEDEX tel. 02 98 10 33 50 Fax page.finistere.audierne@dgfpa.finances.gouv.fr
Commune : AUDIERNE		Cet extrait de plan vous est délivré par : cadastra.gouv.fr
Section : Z1 Feuille : DE2 Z1 D1	Echelle d'origine : 1/1000 Echelle d'extraction : 1/1000	
Date d'élection : 26/07/2023 (Niveau horaire de Paris)	Coordonnées en projection : RGF93 CG48 60000 Direction Générale des Finances Publiques	



Ainsi délibéré lesdits jour mois et an,

Le maire,
Gurvan KERLOC'H



Le Secrétaire de séance,
Didier LOAS